



Commune de Ecaussinnes

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Décret relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, le Service public de Wallonie – Direction de l'Assainissement des Sols est saisi d'une demande de projet d'assainissement.

Cette demande est introduite par la Ville d'Ecaussinnes, Grande-Place, 3 à 7190 Ecaussinnes.

Le terrain concerné est situé rue de la Haie, 7190 Ecaussinnes et cadastré Ecaussinnes, 1^{er} DIV./Ecaussinnes, section B, n°202N4.

Le projet consiste en un **confinement de la pollution présente dans le massif des déchets, via la mise en place d'un géotextile avertisseur et d'une couche de terres propres de 50 cm d'épaisseur.**

Cet avis est affiché durant une période de 3 semaines à dater du 18 août 2026.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 9h à 12 h à l'adresse suivante : Administration communale, Maison des Associations, service Environnement, rue d'Henripont 1 à 7190 Ecaussinnes uniquement sur rendez-vous pris au 067/49.13.95 (demander de parler au service environnement).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 24/08/2026 au 7/09/2026 à l'attention du Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Grand Place 4, 7190 Ecaussinnes
- par courrier électronique à l'adresse suivante : environnement@ecaussinnes.be.